

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 24 Octobre

## LES TRAVAUX DES CHAMBRES

L'ouverture imminente des travaux des Chambres apparaît à l'esprit de nombre de bons citoyens comme un cauchemar. On a beau dire, il est difficile de ne pas songer à cette heure aux perplexités qui suspendent sur les intérêts du pays, la moindre interpellation, et d'un autre côté, à l'impuissance répétée des efforts surhumains que déploient les meilleures volontés parlementaires. L'un de mes plus distingués collaborateurs, M. Georges Graux, indiquait récemment quelques moyens de remédier à cette malaria endémique. Je me permets, à mon tour, d'en signaler un, à qui j'attribue une grande vertu : Je veux parler de l'organisation de commissions spéciales permanentes.

Le fonctionnement de nos Commissions parlementaires à la Chambre des députés est, il faut l'oser dire sur tous les tons, des plus insuffisants. C'est à peine s'il en existe une ou deux, la Commission de l'armée et la Commission des douanes qui puissent montrer avoir témoigné, en raison même de leur permanence, de quelque esprit de suite, dans leurs travaux. En revanche il en est une, précisément parce qu'elle est la plus importante, qui semble vouée à l'instabilité la plus complète, il s'agit de la Commission du budget.

Tous les ans, dès le dépôt du projet du budget, on procède à son renouvellement, si bien que cette opération est l'occasion, dans les bureaux, des luttes les plus ardentes entre les partis qui divisent la Chambre. En cette occurrence l'ancienne commission ne revient jamais ; ce sont des membres nouveaux, animés du très louable désir de connaître les labyrinthes du budget qui ont la charge de l'examen et de l'élaboration de la loi de finances jusqu'à l'année suivante,

où ils seront remplacés par des collègues novices au moment même où ils commentaient eux, à y comprendre quelque chose.

Et c'est dans ces conditions qu'on prétend réaliser des améliorations, des réformes ? C'est-à-dire qu'on ne vit jamais travailler tant en dépit du bon sens ! C'est ainsi qu'on peut trouver à citer des exemples comme celui-ci : M. Cavaignac étant, il y a quatre ou cinq ans, rapporteur général du budget, réclamait du ministère de la marine 20 millions d'économies ; quelques mois plus tard étant nommé ministre de cet important département il réclamait au contraire, 40 millions de plus. Cette année un incident non moins curieux se produit du côté de la guerre : le rapporteur M. Boudenoot, avait obtenu du ministre, son assentiment en faveur de 13 millions d'économies ; quelques heures après, les bureaux du ministère ne lui en accordaient plus que pour 1,900,000 francs. Cependant, nul ne saurait mettre en doute pour les deux cas que je viens de citer, ni la compétence, ni le mérite exceptionnel de M. Cavaignac ou de M. Boudenoot, en matière de finances et de comptabilité publique !

Il est clair qu'on ne parviendra à faire de besogne pratique que lorsque la continuité ininterrompue du travail des hommes les plus compétents, — au moins pendant la durée entière d'une législature, et sur chaque ordre de questions spéciales, sera assurée. Dans l'ordre judiciaire, comme en matière d'enseignement, comme au point de vue de la défense nationale, de la politique coloniale ou de la politique économique, c'est la permanence de l'étude, du travail et de l'effort par les mêmes hommes qui peut nous donner des résultats pratiques et féconds. Hors cela il ne peut y avoir que ce que nous constatons sans trêve ni merci : la stérilité des efforts tout au moins et souvent avec elle le trouble et la désorganisation des services publics.

C'est cette double condition de la permanence et de l'esprit de suite qui fait la force et aussi les abus de la bureaucratie en dépit

des volontés souvent contraires des ministres et des Chambres. Un tel pouvoir réclame, au nom du progrès même, un contre-poids égal. Il ne servirait de rien de croire que l'instabilité incessante soit capable de le donner.

Tant que la Chambre des députés ne réglera pas la marche de ses travaux sur l'organisation de Commissions législatives permanentes, aussi bien par leur composition que par la spécialisation de chacune d'elles, nous ne verrons guère aboutir les beaux projets de réforme démocratique que rêve la majorité des Français. Ce système fonctionne avec succès aux Etats-Unis ; pourquoi le dédaignerions-nous du moment qu'il s'agit de mieux gérer les intérêts de la démocratie française ?

## INFORMATIONS

### L'Action Républicaine

Pour n'être point si bruyante que celle des socialistes et de leurs alliés radicaux, l'action des républicains sans épithète, modérés ou progressistes, se manifeste avec quelque énergie dans nombre de départements. En attendant que nous puissions donner à cet égard des renseignements utiles et tout en conjurant nos amis de secouer la torpeur qui règne autour d'eux, nous devons signaler spécialement aujourd'hui deux discours importants prononcés, l'un par M. Raynal député de la Gironde et ancien ministre des travaux publics, au cercle Voltaire à Bordeaux ; l'autre par M. Ch. Dupuy, ancien président du Conseil, au milieu de ses compatriotes du Puy.

Nous sortons, a dit M. Raynal, d'une semaine inoubliable. On peut affirmer sans aucune exagération, que l'événement qui s'est produit est le plus considérable de ces vingt-cinq dernières années ; que depuis l'année terrible, rien d'aussi important ne s'était produit. C'est la fin du servage de l'Europe qui depuis nos défaites était évidemment courbée sous le joug de l'hégémonie

prussienne. Nous ne saurions trop nous en applaudir comme Français et comme républicains. Car c'est sous la République, sous son égide, que ces faits se sont produits.

Je crois que nous devons cette œuvre considérable à notre sagesse, nous avons su relever en silence notre armée, refaire notre matériel de guerre, construire tout un outillage nouveau. Nous avons banni pour jamais les tracasseries belliqueuses et les manies de propagande dont nous n'avions que trop souvent fait montre jadis à l'égard du monde. La République est pacifique de son essence. Les démocrates ont besoin d'une paix laborieuse et féconde. L'Europe a donc constaté que la France était pacifique depuis qu'elle était devenue républicaine ; c'est là le secret de l'alliance russe.

Cette situation, continue l'orateur, nous crée des devoirs nouveaux. La France, plus que jamais, doit donner l'exemple du combat contre les doctrines funestes et sauvages dont le triomphe ébranlerait l'ordre social, et qui sont la négation de la liberté humaine et des principes de notre glorieuse Révolution.

Comment comprendre ces devoirs ? Il faut les diviser : entre ceux qui incombent au pays lui-même, le premier devoir du Parlement est la lutte contre le collectivisme révolutionnaire ; le deuxième est de s'attacher à fortifier les ministères et de les rendre moins instables ; il est certain que les hommes les plus éminents, s'ils ne restent que quelques mois au pouvoir, ne peuvent donner une solution efficace aux problèmes qui se posent devant eux. C'est parce que le ministère Ferry a duré deux ans et demi qu'il a pu accomplir des œuvres que l'on peut discuter, mais qui resteront.

Il est certain que le ministère qui a négocié la visite du tsar s'impose à la reconnaissance du Parlement. Celui-ci comprendra qu'il est de son devoir de pratiquer à son égard le respect de la stabilité ministérielle.

Un autre devoir du Parlement sera de discuter au plus tôt le budget. Après le budget, il est désirable que la Chambre se saisisse du projet de réforme des boissons. La loi du Sénat n'est pas parfaite, mais elle constitue un progrès notable sur l'état de choses actuel. Il est souhaitable que la Chambre la vote.

### La République menacée

C'est là le thème que M. Léon Bourgeois, dont le talent n'avait cependant pas besoin d'un tel effort de son imagination, a développé dimanche dernier à Carcassonne. « La République est menacée » à l'entendre, et cependant il a bien voulu constater que « tout le monde aujourd'hui se

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 12

LE

## MÉCANICIEN GERBAL

PAR

Paul TIMON

Ouvrage couronné par la Société de tempérance

VI

Cette lettre pompeuse avait eu un résultat précis, celui d'agacer Geneviève et de la rendre plus muette qu'auparavant.

Dubois ne voyant aucune perche se tendre vers lui se décida :

— Fillette...

Puis il toussa pour se donner du cœur.

— Fillette... reprend-il. J'ai à causer avec toi... de quelque chose...

Geneviève, sans quitter son aiguille, s'empressa de rectifier :

— ... De quelqu'un, voulez-vous dire ?

— Oui, de Jean Valinier qui a dû l'écrire.

Elle fouilla dans sa poche et en retira la lettre que l'on vient de lire.

— Voici son épître, dit-elle avec dédain. C'est assez mal stylé... pour un prote.

— Un prote c'est pas un Thomas Grimm. Mais cela ne signifie rien. Montre cet épître, comme tu dis.

Il remit ses lunettes et parcourut le factum de Jean Valinier.

— Elle est très bien cette lettre, fit-il observer d'un ton de connaisseur. Elle est suffisamment claire. Qu'as-

tu à répondre Geneviève ?

— Rien.

— Hein !

— Rien, mon père.

Un temps.

— Arthémise, reprit Dubois en s'adressant à sa femme, tu écoutes, n'est-ce pas ?

— Sois-en sûr.

— Eh bien ! quel est ton avis ?

— Le tien, Dubois.

— Ah ! si nous avons tous la même opinion, nous ne nous entendrons jamais.

Geneviève eut pitié de leur embarras.

— Voulez-vous connaître mon sentiment, mon père ? dit-elle.

— Je t'en supplie, fillette. C'est toi qui te marie ; tu peux avoir une pensée qui te soit personnelle. Manifeste-là.

— Vous me mettez à l'aise.

— C'est ce que nous voulons. Tu peux parler sans nous fâcher.

Un nouveau temps.

— Je n'aime point Jean Valinier, dit-elle avec calme.

— Qu'est-ce que cela fait ? s'exclama naïvement Dubois.

— Comment ! qu'est-ce que cela fait ?... Beaucoup, il me semble ?

— Et pourquoi n'aimes-tu pas Jean Valinier ? C'est pourtant un beau garçon, instruit, eu passe d'avoir, un Je ces matins, à la Chambre, un banc de député. Je n'ai rien appris contre lui.

— Qui vous a renseigné, mon père.

— Ton oncle Ferdinand.

Malgré tout le respect qu'elle avait pour son père, Geneviève laissa irrévérencieusement échapper au travers de ses belles dents blanches un rire clair qui entraîna d'office et de confiance celui de Catherine.

Sans laisser à Dubois le temps de lui demander la ra-

son de cette hilarité, la fille aînée s'écria :

— Qui donc a renseigné l'oncle Ferdinand ? Cet excellent oncle !... Mais vous ne savez donc pas qu'il prend toutes les vessies pour des phares électriques ? L'oncle Ferdinand est tellement bon qu'il n'a jamais vu de mal nulle part. On accuserait quelqu'un d'avoir dérobé Fourvières qu'il prendrait la peine de le défendre. Parbleu ! mon père, un ami lui aura parlé de Valinier et lui aura dit : Je le garantis bon teint, et il vient, tout chaud, à son tour, vous affirmer qu'il est de supérieure qualité. Or, comme c'est moi qui me marie et non nue autre, j'ai pris mes renseignements de mon côté...

— Oui-dà !... Que disez vos renseignements, Mademoiselle ? fit Dubois pincé.

— Si je vous les fais connaître, je gage que je vais vous contrarier.

— Parle onc, parle donc, fillette, dit Mme Dubois. Tu sais bien que nous ne voulons que ton bonheur...

Voyons... que sais-tu de Jean Valinier.

— De mauvaises choses.

— Quoi encore ?

— Ce prote est un anarchiste... un révolutionnaire...

— Si tu n'as que cela à lui reprocher ! s'exclama le tisseur. Mais à ce compte-là, nous, nous sommes des révolutionnaires, fillette, en ce sens que nous sommes tous partisans du progrès tel que le proclame le *Petit Journal*.

— C'est un habitué des clubs.

— Je parie que c'est Mme Vinchon qui t'a dit cela ?

— Un ambitieux...

— Le beau malheur !

— De la graine d'insurgé...

— Geneviève !

— Un gibier de correctionnelle...

— Geneviève ! reprit avec colère Dubois, qui t'a appris ces vilains mots.

La jeune fille se tutsoudain et poussa son aiguille à

petits coups saccadés.

— Tu ne réponds pas ? reprit le père.

— Vous voyez bien que je vous contrarie, dit-elle respectueusement.

— Tu ne me contraries pas, fillette. Laisse-moi t'affirmer que tes reproches n'ont aucune importance parce qu'ils ne reposent sur rien de sérieux.

— Rien de sérieux ? rien de sérieux ! répliqua la jeune fille. Me croiriez-vous si je vous disais que votre prote, votre bel esprit, votre ambitieux, est un effronté, un habitué d'estaminet, un buveur endurci ?

Les deux époux avaient toup-à-coup dressé l'oreille devant la gravité de l'accusation et quand Geneviève, comme conclusion, eut déclaré avec un emportement extraordinaire chez cette enfant si mesurée, qu'elle ne se marierait pas avec un homme qui la rendrait malheureuse, qui la battrait, oui, qui la battrait, qui lui mangerait non seulement tout l'argent que son père lui donnerait en dot, après l'avoir économisé avec tant de peine, mais encore celui qu'elle gagnerait elle-même, et finirait ses jours dans une prison cellulaire. Dubois fit cette sage réflexion :

— Voici vingt-cinq ans que nous vivons dans la paix et le repos de notre intérieur. Pour rien au monde, mes fillettes, nous ne forcerons votre volonté. Vous avez été élevées sagement et nous sommes certains, votre mère et moi, que vous n'obéssez aux suggestions de personne, que vous puisez vos inspirations seulement dans le sentiment du devoir. Je vois que Ferdinand m'a mal renseigné. J'ole lui dirais. Ne parlons donc plus de Jean Valinier, puisqu'il n'a pas tes sympathies, ma chérie. Maintenant, ouvre-moi ton cœur et sois franche : qui admes-tu ?

Une pudique rougeur empourpra le visage ravissant de la jeune fille et elle resta bouche close.

Mme Dubois lui prit les mains et, tendrement :

— Tu n'est point à confesse. Tu n'as point de péché à avouer. N'aie pas peur, nous causons simplement.

dit républicain ». Il serait nécessaire de mettre les deux choses d'accord.

L'ancien président du conseil en est réduit, pour se donner l'air d'avoir raison, à prêter aux républicains de gouvernement, dont le ministère Méline est bien l'expression fidèle, on ne sait quels pactes avec les réactionnaires cléricaux et monarchistes. On n'aurait jamais pu penser que M. Léon Bourgeois se serait arrêté à de pareils racontars pour en faire le point d'appui de sa politique.

**L'affaire Cornudet-Barthou**

La décision du jury d'honneur qui a prononcé sur les imputations d'un caractère diffamatoire que M. Cornudet, député de la Creuse et directeur de la *Lanterne* avait dirigées contre M. Barthou, est venue à point pour montrer contre quelles mœurs politiques les honnêtes gens, comme l'honorable ministre de l'Intérieur, ont à se défendre. On ne saurait assez dire, — puisqu'en somme c'est la vérité, — qu'elles sont dues aux partis qui se sont acharnés avec une rage maladroite contre les hommes et les choses du parti républicain dit opportuniste. Les affaires du Panama parurent être, pour les détraqueurs de l'honneur d'autrui, une excellente aubaine, si bien que pendant un temps il était dangereux au plus honnête homme du monde d'aspirer à une fonction élective, s'il ne voulait pas être qualifié en public de « panamiste », à moins toutefois qu'il ne se présentât comme radical, socialiste ou réactionnaire.

M. Cornudet, le naïf et inconséquent directeur de la *Lanterne*, n'a fait qu'appliquer bien malencontreusement ce système de diffamation générale. Il a cru qu'il pouvait impunément en user vis-à-vis d'un particulier tel que M. Barthou, dont l'unique tort est de suivre une politique qui a le don de déplaire à lui, M. Cornudet. Il en a reçu sur les doigts, et fortement. Le rédacteur en chef du journal radical eut pu prendre conseil auparavant de son confrère de la *Petite République*; M. Millerand eût pu lui indiquer en effet la manière d'attaquer en public dans leur considération, et sans risquer d'être poursuivi devant un jury quelconque, comme il le faisait l'année dernière dans le Midi, les adversaires politiques dont il s'agit de se débarrasser. Car tout est là aujourd'hui pour le parti des socialistes : avoir raison des adversaires par n'importe quel moyen. A défaut du poignard et du poison, on les couvre de calomnies, c'est aussi sûr.

Mais je gage que le directeur de la *Lanterne*, à qui il faut cependant savoir gré d'avoir accepté le jury d'honneur, ne s'y hasarderait plus.

**Remplacement du baron de Mohrenheim**

On parle du prochain remplacement du baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, au lendemain du voyage du tsar Nicolas. S'il est une chose qui soit plus étrange encore, ce sont les raisons qui, d'après des gens se disant « bien informés », détermineraient le remplacement du sympathique diplomate.

Depuis de longues années, M. de Mohrenheim n'a cessé, en toutes circonstances, de manifester hautement, — trop hautement même pendant longtemps au gré de certaines personnalités, — ses sympathies particulières pour un rapprochement intime avec la France, et l'on pourrait même rappeler qu'il en donna un gage personnel jusque dans sa propre famille, puisque l'une de ses filles épousa à Paris un officier français, le vicomte de Sèze.

Il est donc plus qu'injuste d'accuser M. de Mohrenheim de tendances anti-françaises, à l'heure même où le voyage de l'empereur de Russie vient de mettre le sceau à une œuvre diplomatique à laquelle l'ambassadeur actuel a consacré de constants efforts.

**Impartialité allemande**

La presse allemande n'a pas encore « digéré », si l'on peut ainsi parler, la revue de Châlons. Si l'on voulait un nouvel et piquant exemple de « l'impartialité vraie » avec laquelle s'écrit l'histoire au-delà du Rhin, il suffirait de lire les lignes suivantes, empruntées à l'un des journaux qu'inspire M. de Bismarck, la *Gazette universelle* de Munich. Elles sont vraiment curieuses :

« Ce furent, dit ce journal, les bataillons de turcos et de zouaves amenés tout spécialement d'Afrique qui ouvrirent la marche au défilé. Ces hommes, pris en particulier, ont un aspect pittoresque, et on peut avouer qu'ils ne constituent point une troupe de parade. Mais, d'autre part, il n'est pas nécessaire non plus qu'ils soient poussés par leurs officiers devant les personnages qui les voient défilé, comme une troupe de sauvages, sans allure cadencée, sans alignement, l'un portant le fusil d'une manière et l'autre d'une autre.

» La masse des chasseurs et des bataillons d'infanterie conserva un peu plus d'ordre, mais là encore manquait toute trace de discipline de parade. Les colonnes s'avançaient comme sur le terrain de manœuvres et non comme sur le champ d'exercice.

» Aucun connaisseur ne s'étonnera de l'insuccès qu'éprouva à Châlons l'infanterie française, qui ne fut jamais une troupe de parade. Il n'est pas nécessaire non plus de s'étendre longuement sur la cavalerie. Cette arme a toujours été considérée comme insuffisante, et en dehors de la façon dont les officiers sont montés, aucun progrès n'a été réalisé. Mais ce qui doit avoir surpris maint spectateur de la revue, c'est que l'artillerie, qui était précédemment la troupe de parade d'élite de l'armée française, ait cette fois échoué complètement. »

Il faut avouer que le renard de la fable est dépassé, encore bien que celui-ci s'exprimât avec plus de légèreté et d'élégance.

**MADAGASCAR**

Port-Saïd, 24 octobre.

*L'Irraouaddy*, venant de Madagascar, part pour Marseille avec 109 passagers de la marine, 3 de la guerre, tous convalescents, dont 2 turcos, 1 tirailleur sénégalais. Total, 112. Aucun décès, aucune maladie entraînant la quarantaine.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES**

On écrit de Gourdon :

Monsieur le Directeur,

La nomination d'un nouveau préfet à Cahors, peu de mois avant les élections sénatoriales, a une importance qui ne saurait échapper à personne. Le gouvernement a voulu enfin être re-

présenté dans ce département par un homme libre de tout attachement envers M. de Verninac.

Le ministère a dû comprendre qu'il n'était pas possible de se laisser plus longtemps attaquer ainsi sans se défendre.

Personne n'ignore que M. de Verninac n'a jamais eu d'autre crédit que celui que lui donnait l'administration. C'est assez dire qu'abandonné à ses propres forces, il sera bientôt délaissé par ceux-là même qui, par pur intérêt, paraissent lui être le plus dévoués.

Il a conscience de cette situation, et à ceux qui, lui croyant encore quelque influence, vont le solliciter, il répond qu'il ne peut plus rien sous le ministère Méline.

Par la visite du tsar, ce ministère a poussé de nouvelles et profondes racines, qui donnent un souci réel à notre sénateur. Il sait très bien que, dans le cas où, par impossible, ce ministère viendrait à tomber, il serait remplacé par un ministre Waldeck-Rousseau dont on connaît le programme : mettre un terme à cette anarchie qui livre l'administration des départements aux influences souvent contradictoires des membres du Parlement et soustraire les préfets à ces influences en les plaçant réellement dans la main d'un pouvoir central jaloux de ses prérogatives.

Quant au retour du ministère Bourgeois, il est désormais impossible, et M. de Verninac comprend chaque jour davantage qu'il peut en faire son deuil.

Les radicaux-socialistes sont de plus en plus isolés, usés.

C'en est donc fait de la dictature de M. de Verninac dans le Lot.

On s'accorde à croire que M. Vival, député de Figeac, craignant avec raison d'être battu aux prochaines élections législatives, par M. Delpon, conseiller général, dont l'influence grandit toujours, s'était bien décidé à poser sa candidature au Sénat contre M. Pauliac. Ce bruit a été déjà signalé et n'a pas été démenti.

D'autre part, on nous assure que M. Roussel, conseiller d'Etat, le père du chef de cabinet de M. Loubet, président du Sénat, aurait été vivement sollicité de se porter aussi.

Ancien préfet de plusieurs départements importants, notamment celui de la Dordogne. Il est, depuis déjà longtemps, conseiller d'Etat.

Or, on sait que cette assemblée est chargée de préparer les projets de lois, de donner son avis sur les règlements d'administration publique, de statuer souverainement sur les recours en matières contentieuses administratives.

De plus, M. Roussel est un des plus anciens républicains du département ; il possédait l'affection et la confiance de Gambetta.

C'est un enfant du Lot. Par le côté maternel, sa famille est de Cahors ; et par le côté paternel, elle appartient à la ville de Martel, en notre arrondissement, où elle a des parents. A tous les points de vue, la nomination de M. Roussel serait donc une bonne fortune et pour notre département et pour le Sénat lui-même.

Mais la question se posait de savoir s'il consentirait à accepter la candidature.

Or, voici le résultat de nos informations particulières à ce sujet :

Les fonctions de sénateur étant incompatibles avec celles de conseiller d'Etat, il serait obligé de prendre sa retraite, et de renoncer à son traitement d'activité qui est de 16,000 francs.

Néanmoins, ses amis affirment que si son concours était jugé utile au triomphe de la politique du gouvernement actuel, c'est-à-dire d'une Ré-

publique sagement progressiste et ennemie de toute dictature d'où qu'elle vienne, M. Roussel, faisant le sacrifice de ses convenances personnelles, n'hésiterait pas à accepter la candidature.

En de telles conditions, nous sommes persuadé que notre département saura profiter des hautes capacités, de la longue expérience et de l'influence de M. Roussel auprès des pouvoirs publics, en l'appelant au Sénat.

Recevez, monsieur, etc.

**Notre Château-d'Eau**

M. le maire de Cahors, chevalier de la Légion d'honneur, vient de faire publier, à son de trompe, un avis prévenant ses administrés que, par suite de la crue du Lot, les fontaines publiques ne donneront de l'eau que pendant quelques heures par jour, et cela, pour un temps indéfini.

On se demande vraiment quel cas il faut faire des promesses qu'on fait à la population, lorsqu'il s'agit de réparer soit les turbines, soit les fuites qui se produisent aux réservoirs. Il y a quelques années, on passa tout un mois à établir un système de turbines qui ne devaient jamais se déranger, et cela à grands frais pour la cité.

Aujourd'hui, pour si peu que survienne une crue ou une sécheresse, on prévient également le public que l'eau sera limitée, sinon supprimée.

Si nous nous adressons à M. le maire, ce n'est pas que nous le regardions comme personnellement responsable ; nous savons qu'il est fort ennuyé de ces contre-temps, mais, comme il est, en sa qualité de chef de la municipalité, le centre vers lequel convergent nos doléances, c'est lui, lui seul que nous connaissons et nous lui disons : Quand donc les Cadurciens, qui ont, pour alimenter la ville, la plus belle et la plus abondante fontaine de France et peut-être de l'Europe, pourront-ils être sûrs qu'ils ne crèveront pas de soif ?

Et voyez les conséquences du manque d'eau dans une ville :

• L'an dernier, dans une circonstance analogue à celle qui se produit aujourd'hui, un boulanger de notre connaissance, au moment de pétrir son pain, s'aperçoit que le robinet de sa prise d'eau est à sec. Il était minuit ; que faire ? Il ne pouvait pas prendre décentement l'eau de l'égout. Il se souvient qu'un jardinier, son voisin, possède un bassin. Raisonnablement, il n'était pas possible d'aller le réveiller à minuit pour lui demander de l'eau ; et alors, il crut plus pratique d'escalader le mur du jardin et, au risque d'être tué raide par un coup de fusil, de voler une barrique d'eau au jardinier. »

Ainsi, voilà un malheureux qui s'expose, sinon à être tué, du moins à être poursuivi comme malfaiteur, peut-être en assises.

Ces quatre mots furent prononcés d'une façon singulière. Un observateur y aurait découvert une menace.

C'est qu'en effet en ce moment, il se passait dans l'âme envieuse de Valinier quelque chose de bien sombre. Sa passion pour Geneviève, greffée d'intérêt personnel, venait instantanément de se métamorphoser en haine sauvage. C'est elle, sans aucun doute, qui l'avait « démonétisé » auprès de son père. Si Dubois avait refusé, il n'y avait pas à compter sur un revirement dans la tête de ce tisseur, buté comme un Breton stupide, entêté comme un mulet de Navarre.

— Il faut donc renoncer à Mlle Geneviève, demandait-il.

— Je te le conseille, Jean.

— Alors, elle épousera le mécanicien, reprit le prote, une furure effrayante dans le regard, la voix étranglée dans la gorge par une rage sinistre.

— Le mécanicien ! quel mécanicien ? hasarda Ferdinand, épouvané de cet accès.

D'abord Valinier ne répondit pas. Il marchait comme une bête fauve, mais avec des envies de mordre et de dévorer. Ferdinand le suivait stupéfait de tant de rage dans si peu de mots et cherchait à le calmer.

Tout à coup le prote saisit la main de son interlocuteur :

— Tenez, dit-il les dents serrées, on ne sait pas ce que je puis accomplir quand je bois. J'ignore quel est l'homme à qui je dois le sang qui brûle dans mes veines. Ce que je sais sûrement, c'est que j'ai là dedans un Vénus qui ne demande qu'à faire éruption. Cette main-là a envie de broyer quelqu'un. Je voulais cette jeune fille. Elle me dédaigne pour... ce mécanicien. La misérable ! Ah ! conseillez à ces gens de prendre garde.

(A suivre)

Dis à ton père, dis à ta mère qui tu aimes...

Elle mentit.

— Personne, murmura-t-elle.

Les deux époux s'entre regardèrent comme pour se faire part de leur conviction opposée.

— Pas même Francis Gerbal ! insinua Dubois brulant sa dernière amorce.

Alors Geneviève éclata en sanglots.

Oh ! éloquence des larmes !

**VII**

Très mauvais prote en temps ordinaire, Jean Valinier fut pire toute la journée. Coquilles sur erreurs, bévues sur sottises, il laissa tout passer. Les épreuves durent arriver aux auteurs dans un état lamentable au grand profit des correcteurs à l'heure. En effet, à ses habitudes d'inattention, à sa légèreté coutumière Jean Valinier ajouta, en ce jour, des distractions de métier. Il mêla les italiques aux capitales, guillemets à tort et à travers, donna du jour où il fallait serrer, serra ce qu'il fallait éclaircir, ne tint aucun compte des délétur, ponctua d'une façon fantastique et laissa passer des fautes d'orthographe ; bref, ce fut un gachis sans nom, un chaos dans lequel Gutenberg, le père de l'imprimerie, n'aurait pas découvert les siens. Absolument ahuri, à midi, il alla vider un litre, à trois heures, courut « faire un record » avec les ouvriers peintres. A sept heures, il quitta l'atelier, puis pour se donner un peu d'aplomb, il vida une nouvelle bouteille accompagnée de quelques petits verres, et enfin, très ému, il se dirigea chez Ferdinand qui lui avait promis de lui faire connaître le résultat de sa démarche chez Dubois.

On soupait. Le père, la mère, les enfants parlaient tous à la fois. C'était une gaieté franche. Ces gens étaient heureux d'être réunis autour de cette table que le travail de chacun avait contribué à rendre abondante.

Les frères Dubois n'avaient point imposé aux leurs l'obligation de la vie en commun. Les majeurs, libres de faire ce que bon leur semblait, ne songaient pas à

user de leur indépendance légale pour faire « bande à part. » Ils étaient retenus au foyer paternel aussi bien par la douceur de la mère et par le bonhomme de Ferdinand que par l'excellence de la cuisine et l'exactitude quasi militaire des repas. Aucune contrainte mais un facile et convenable laisser aller. C'était presque le patriarcat dans la petite maison acquise par Ferdinand au moyen d'annuités.

Jean Valinier, malgré son émotion, comprit de suite que son protecteur n'avait pas l'air de se presser. Evidemment, les nouvelles qu'il avait à lui communiquer ne devaient pas être des plus satisfaisantes.

Quand on eut fini de souper, Ferdinand entraîna le prote dans le jardin.

Et brusquement, sans préambule :

— Qu'est-ce que tu as fait à mon frère pour qu'il t'en veuille tant. Avant-hier, il t'était favorable. Aujourd'hui il ne veut plus entendre parler de toi. Ton nom seul lui porte sur les nerfs.

— Vous n'avez donc pas réussi ? répondit le jeune homme, la voix déjà irritée.

— Pas trop, je l'avoue.

— Quels sont les griefs qu'ils a relevés contre moi.

— Il n'a pas voulu s'expliquer.

— Mademoiselle Geneviève m'aura desservi... qu'en pensez-vous.

— Je ne pense rien, sinon que j'ai eu tort de me mêler de cette affaire.

— Comme vous dites cela ! Allez-vous aussi me tourner le dos.

— Peut-être, dit Ferdinand d'un ton sévère.

— Pourquoi.

— Parce que tu m'as trompé, mon garçon, et que je n'aime pas être trompé.

— Je vous ai dit toute la vérité sur ma position. J'ai à l'imprimerie Venture un emploi que possèdent peu d'hommes de mon âge. Et vous le savez bien.

— Ce n'est point là la question, Jean, tu m'as dissi-

mulé ton caractère, ce que je taxerai moi, de défauts, et ce que mon frère appelle des vices.

Valinier n'y tint plus. Il s'écria d'une façon impertinente.

— Ah ça ! il radote donc votre frère.

Ferdinand lui défendit d'insulter Dubois. Dubois était son aîné, le plus honnête tisseur de Lyon. Sa parole valait mieux que les écrits de bien des gens, il ne radotait pas ; certes, il savait ce qu'il disait quand il lui avait appris que, Jean Valinier, ici présent ! était un gibier de correctionnel.

— Oh ! Oh ! s'exclama le prote, « gibier de correctionnel »... quel crime ai-je donc commis. Parce que j'ai fait la niche au gouvernement dans les clubs socialistes...

— Tu l'avoues ?

— Je m'en fais gloire, monsieur Dubois, déclara solennellement Valinier.

— Avoueras-tu également que tu es perdu de dettes et de débauche, que tu es un pilier de marchand de vin, que tu es le plus franc mauvais sujet que l'on puisse rencontrer, traînant ses guêtres sur les quais de la Saône et du Rhône ?

A ce déluge de reproches, Valinier prit un air qu'il crut malicieux.

— Ce sont, grommela-t-il, de ces choses que l'on garde pour soi. Je suis conservateur à ce point de vue. Ferdinand l'interrompit :

— Tiens, Jean, laisse-moi te dire tout. J'avais pour toi de l'affection. Je ne sais pourquoi je te suivais dans la vie, pour quelle cause j'avais l'œil sur ta personne. Malgré tes défauts et tes allures politiques, il me semblait que tu pourrais être un mari comme un autre, que Geneviève serait heureuse avec toi... Mais Dubois déclare que tu ne peux épouser ma nièce. Je ne discute pas son opinion. Elle doit être la bonne puisqu'il l'a manifestée.

— Ah ! fit Jean gouailleur. Un oracle alors.

Notiez bien que son cas était grave parce qu'il y avait toutes les circonstances aggravantes nécessaires : la nuit, escalade dans une propriété close attenante à une maison habitée, vol d'une barrique d'eau.

Il est donc nécessaire, pour un tas de raisons, de pouvoir compter sur l'eau nuit et jour.

**Conseil de préfecture**

Audience du 23 octobre 1896

Larroque-des-Arcs. — Protestation du sieur Bouyssou contre les élections municipales du 4 octobre. Cette affaire est renvoyée à vendredi prochain.

Sérignac. — Protestation contre l'élection du maire.

Élection annulée.

**Enregistrement**

M. Bergeron de Charon, surnuméraire de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Paris, est nommé receveur à Latronquière, en remplacement de M. Ballet, nommé à St-Privat (Corrèze).

**Examen du brevet supérieur**

Deux candidats se sont présentés. Tous deux, élèves de l'École normale de Cahors, ont été reçus. Ce sont MM. :

Fabre Joseph.

Petit Paulin.

**Collège de jeunes filles**

Mlle Balkie est chargée de l'enseignement pratique de l'anglais au collège de jeunes filles de Cahors.

**Conseil départemental**

Le conseil départemental se réunira le jeudi 29 octobre courant, à l'hôtel de la préfecture, à dix heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires suivantes :

- 1° Catus. — Siège des écoles de garçons et de filles.
- 2° Catus. — Classe enfantine.
- 3° St-Hilaire-Bossonies. — Ecole mixte.
- 4° Soulmès. — Ecole de filles.
- 5° Luzech. — Ecole mixte de Fages.
- 6° Cressensac. — Classe enfantine.
- 7° Touzac. — Ecole de filles.
- 8° Saint-Céré. — Création d'une troisième année d'études aux écoles primaires supérieures.
- 9° Gramat. — Emploi d'adjoint à l'école de garçons.
- 10° Saint-Bressou. — Siège de l'école.
- 11° Combes, Saint-Sozy, Rudelle, Saint-Hilaire-Bossonies, Maxou, Goujounac, Cauiac. — Secrétariat de mairie.
- 12° Certificat d'aptitude pédagogique : dispense de stage.
- 13° Liste d'admissibilité aux fonctions de titulaires.
- 14° Puy-l'Évêque. — Transformation en classe enfantine de l'école maternelle.

**L'appel des réservistes**

Afin de remédier aux inconvénients qui résultent, dans certains cas, des appels des réservistes et des territoriaux par voie d'affiches, le général Billot, ministre de la guerre, fait étudier en ce moment la question de savoir s'il serait possible de renoncer « pour les appels en temps de paix » à la convocation par voie d'affiches et d'employer exclusivement les ordres d'appel individuel.

Une affiche unique et très apparente, placardée à la fin de chaque année, indiquerait simplement les classes soumises, pour l'année suivante, à l'accomplissement d'une période d'instruction, et préviendrait que les hommes appartenant à ces classes recevront leur ordre d'appel individuel.

**A propos d'incendie**

M. Signard, lieutenant-colonel en retraite, adresse au *Télégramme* la lettre suivante :

Luzech, le 20 octobre 1896.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je lis, dans votre numéro du 18 octobre, le compte-rendu de l'audience du tribunal correctionnel de Cahors du 16, et j'y trouve la phrase suivante :

« Le 20 août, un incendie éclatait à Luzech, l'alarme était donnée et la gendarmerie arrivait immédiatement sur le lieu du sinistre. »

C'est sans doute ce qui a fait dire :

1° A M. le juge de paix : *Cette tunique est bien longue à boutonner ;*

2° Au lieutenant-colonel en retraite soussigné : *Voilà les carabiniers d'Offenbach ;*

3° A M. Signard, notaire à Luzech : *Ils ont mis du temps à s'habiller ceux-là.* (Propos qui a valu audit notaire une condamnation à 50 fr. d'amende).

Le feu avait pris à dix heures du soir, et c'est à une heure du matin, ainsi qu'il l'a déclaré à l'audience, que M. le maréchal des logis Jouquet a paru au point initial de l'incendie, où j'avais

organisé les secours, et où s'est passée l'histoire de la poutre... On s'explique difficilement que M. Lugan, le complice du notaire dans cette affaire, ait reçu de M. le préfet du Lot, un témoignage de satisfaction pour sa belle conduite dans cet incendie.

Je doute fort que la condamnation du notaire Signard, l'aménité du caractère du maréchal des logis Jouquet et sa haute compétence en matière d'incendie, engagé dorénavant les citoyens de Luzech à porter secours.

M. Signard n'est pas le seul à avoir eu des difficultés avec M. Jouquet, moi-même, dans cet incendie, et nombre de personnes notables des deux sexes, dans d'autres circonstances, n'ont pas toujours eu à nous louer de l'affabilité et de la bonne éducation de ce sous-officier.

Dans l'espérance que vous voudrez bien donner à ma lettre une place dans vos colonnes, je vous prie d'agréer, etc.

SIGNARD,

Lieutenant-colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur.

**Société agricole et industrielle du Lot**

Après la séance de la Société agricole et industrielle du Lot, le 17 octobre courant, M. Massabie, propriétaire à Duravel, a donné connaissance aux membres qui avaient assisté à la réunion d'un procédé de greffage en écusson qu'il pratique avec succès sur la vigne américaine depuis plusieurs années.

Ce procédé consiste à prendre un bourgeon sur du vieux bois conservé et à l'insérer sur les coursons des années précédentes, en pratiquant l'écusson en T que tout greffeur connaît.

Le bourgeon est débarrassé de l'épiderme qui l'entoure, appliqué entre l'écorce et l'aubier et ligaturé avec du raphia.

Pratiqué de bonne heure, le bourgeon se développe et forme un rameau qui, s'aoûtant bien, sert désormais à porter de belles grappes de raisins.

Si on retarde à l'été, la greffe se comporte comme celle désignée à œil dormant.

M. Massabie assure les reprises à 99 0/0. A l'aide de plusieurs pieds de vigne greffés en 1896, il a montré aux membres présents les soudures, qui ont été reconnues comme étant bien réussies.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance des viticulteurs les travaux de M. Massabie, assurés que son procédé hâtera singulièrement la reconstitution des vignobles du département et qu'il fera le pendant avantageux de la greffe herbacée.

M. Massabie a reçu les éloges des membres de la Société qui se sont intéressés à son travail, et s'il ne peut se rendre sur les lieux, leur a-t-il dit, absorbé par ses travaux personnels, il se fera toujours un plaisir d'initier à son procédé toutes les personnes qui se rendront auprès de lui.

M. Massabie fait honneur à la viticulture du département du Lot, dont il est un de ses ardents pionniers dans la commune de Duravel.

Le Secrétaire général du Syndicat agricole, LAUR.

**Crue du Lot**

Le Lot a subi une légère crue à la suite des pluies persistantes de ces jours derniers, mais les eaux ont à peine atteint deux mètres vingt au-dessus de l'étiage à Cahors.

**Théâtre**

On nous annonce les tournées artistiques suivantes :

Tournée L. Monti. — Mercredi 28 octobre, « le Légataire universel, » pièce en cinq actes de Régnard, et « Georges Dandin, » pièce en trois actes de Molière.

Tournée Charletty et Cie. — Lundi 2 novembre, « Le Tour du monde d'un enfant de Paris, » pièce à grand spectacle en cinq actes et douze tableaux, de M. E. Morel.

Tournée Jane May. — Jeudi 12 novembre : 1° « La Petite Fadette, » pièce en deux actes, par Georges Sand ; 2° intermèdes : « le Mont-de-Piété, la Rieuse, la P'tite Nounou ; » 3° « Si jamais je te pince ! » vaudeville en trois actes, par Eugène Labiche, de l'Académie française, et Marc Michel.

Tournée Albert Chartier. — Le 18 ou 19 novembre, « les Deux Gosses, » pièce nouvelle en deux parties, huit tableaux, de Pierre Decourcelle.

Tournée A. Deletraz. — Du 22 au 26 novembre : 1° « Les Enfants d'Edouard, » pièce en trois actes, de Casimir Delavigne ; 2° « la Partie de chasse de Henri IV, » comédie en trois actes, en prose, de Collé. Deux chefs-d'œuvre de la Comédie-Française interprétés par des artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon.

Tournée Ch. Barret. — Le jeudi 10 décembre, « le Petit Lord. »

**Arrestation**

Le sieur Louis Daubeach, de Miers, auteur présumé de la tentative de déraillement qui a eu lieu récemment à Montvalent, sur le chemin de fer de Brive à Capdenac, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Gourdon.

**FÊTE DE LA TOUSSAINT**

1<sup>er</sup> Novembre 1896

Extension de la durée de validité des billets D'ALLER ET RETOUR

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 30 octobre inclus au lundi 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 3 novembre.

Les Billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 3 novembre.

**Gourdon**

La société de gymnastique *les Enfants de Gourdon* donnera demain dimanche, dans la cour de l'ancienne école communale de garçons, à l'occasion de la remise de son drapeau, une grande fête de gymnastique dont voici le programme :

A 2 heures du soir, remise du drapeau ; de 2 h. 1/2 à 4 heures, exercices variés : bâton, boxe et divers mouvements aux appareils et agrès, assaut du portique, grand great final par toute la société, défilé en ville.

En l'honneur de cette cérémonie, l'entrée sera gratuite pour tout le monde.

Le soir, grand bal dans la salle des fêtes de la mairie, offert aux membres honoraires de la société.

**Frayssinet-le-Gourdonnais**

Dans la nuit du 17 au 18 octobre, un fournil appartenant à Marie Larive, V° Lacam, et une maison appartenant à Valette, immeubles situés au pont de Rodes, commune de Frayssinet, ont été détruits par un incendie. Les pertes sont évaluées, pour Valette, à 2,500 francs, et, pour la veuve Larive à 1,000 francs.

Elles son couvertes par une assurance. On avait fait la lessive dans le fournil, et l'on présume que le sinistre aura été causé par quelques étincelles échappées du foyer.

**Vayrac**

Dans la nuit du 19 au 20 octobre, il a été volé à M. Martin Lagabriele, vétérinaire à Vayrac, un coq et une poule, à l'aide d'une échelle et après avoir fracturé une serrure. L'auteur est encore inconnu.

**Rouffillac**

Procès-verbal a été dressé contre le sieur Paulin Deval, de Rouffillac, pour avoir tué et emporté cinq pigeons appartenant à Rougeron.

**Esclauzels**

Jeudi est passé un chien enragé qui a mordu plusieurs de ses congénères sur son passage. Il a été abattu à 4 kilomètres d'Esclauzels.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 17 au 24 octobre 1896

**Naisances**

- Labat Gaston, rue Lastié, 1.
- Palame Marguerite, rue Victor-Hugo, 1.
- Bonnet Antoine, rue Brives, 32.
- Maury Armand, rue Nationale, 53.

**Mariages**

Valet Joseph, coiffeur, et Caivet Jeanne, modiste.

**Décès**

- Véril Anne, V° Jouvion, s. p. 82 ans, rue des Boulevards, 20.
- Labrunie Catherine, domestique, célibataire, 66 ans, rue St-Laurent, 7.
- Mauriol Gaston, 11 ans, rue du Cheval-Blanc, 8.
- Soubiroux Louis, 16 ans, impasse de la Citadelle.
- Baureille Marie, V° Rouffié, s. p. 72 ans, à Cabessut-Bas.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale, à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Souancé (Eure-et-Loir), le 6 juillet 1895. — Après avoir essayé tous les remèdes connus, j'employai enfin vos excellentes Pilules Suisses et j'en ai obtenu les meilleurs résultats, au bout de 15 jours, j'avais recouvré ma gaité et ma santé d'autrefois ; je dors bien, l'appétit est revenu, j'éprouve un bien-être général.

(Sig. lég.) Eugène GIRAudeau.

**Bibliographie**

**Le Train de 8 h. 47**, par Georges Courteline, ce livre d'une gaieté si originale, dont l'immense succès a classé de suite le jeune auteur parmi nos meilleurs écrivains, paraît en livraisons illustrées chez l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

L'ouvrage est illustré par Albert Guillaume, dont le talent s'allie admirablement avec celui de Courteline. Des dessins tirés en couleurs illustrent chaque livraison.

Envoi franco de la première livraison gratuite. La première série, composée de cinq livraisons, est envoyée franco également, contre 50 centimes en timbres-poste.

**Germinal**, par Emile Zola, ce magnifique livre du maître de nos romanciers, paraît en livraisons, illustrées par J. Féral, chez l'éditeur E. Flammarion, rue Racine, 26, Paris.

Cet ouvrage dépeint avec une profonde énergie la vie et les mœurs des mineurs. Zola a vécu avec les personnages qu'il fait mouvoir, et on sait que le grand écrivain a été prophète plusieurs fois dans les émouvants récits de la lutte constante entre le capital et le prolétariat.

La première livraison est envoyée franco, gratuitement.

La première série de cinq livraisons est également envoyée franco, contre 50 centimes en timbres-poste.

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors.

**A LA BOULE D'OR**



H. FABRE

10, RUE DE LA MAIRIE, 10

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE

Achat de Matières Or, Argent et Platine Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

**LA VUE POUR TOUS**

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

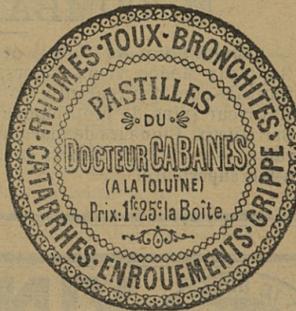
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph<sup>o</sup> DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Bibliographie

La tentative faite par l'« Année illustrée » de rénover la forme vieillie des almanachs est des plus intéressantes et mérite qu'on la signale. On sait, en effet, combien sont restés primitifs la plupart des almanachs offerts au public en si grand nombre chaque année. Mauvais papier, illustrations lamentables, textes sans intérêt et sans utilité, etc.

Sous le titre de l'« Année illustrée », un éditeur, M. F. Juven, 10, rue Saint-Joseph, Paris, publie pour la première fois un almanach d'un genre absolument nouveau, aussi soigné que les autres le sont peu. De grand format, sur beau papier, soigneusement imprimé, cet almanach contient en cent pages : une revue de l'année littéraire, politique, artistique, scientifique, humoristique, cycliste, etc., illustrée de 200 gravures fort belles, ainsi que des recettes et procédés susceptibles d'intéresser hommes et femmes, ménagères et gens de bureau.

Une fort jolie couverture en couleurs, dessinée par Léandre, et deux superbes portraits en chromotypographie, merveilleusement tirés, les deux héros de l'année, le Tsar et la Tsarine, complètent ce coquet almanach, dont le prix (50 centimes) est cependant des plus modiques. En vente chez tous les libraires et marchands de journaux.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. — Sommaire du numéro du 17 octobre 1896. — Gravures : Le voyage du Tsar en France. — Portrait. — S. A. I. la grande-duchesse Olga. — Les principaux chefs arabes de l'escorte impériale : Bach-Agha-Lakhdar-Ben-Mohammed. — Ali-Bey, caïd. — Ali-Ould-Gadi, agha. — Ben-Bouzi, caïd. — Paris. — Le Tsar dans la chapelle des Invalides. — La visite des souverains russes à l'Hôtel-de-Ville. — Le portique du Cercle militaire. — La statue de la Ville de Strasbourg. — Versailles. — Arrivée au Château du cortège impérial. — Les souverains se rendant au Banquet. — Cabinet de travail du Roi, et salon réservé au Tsar, dans les petits appartements de Louis XV. — La représentation dans le salon d'Hercule. — Plaquette gravée en l'honneur du Tsar et de la Tsarine. — Châlons. — La revue des troupes. — Le Tsar et la Tsarine se rendant à la gare. — Le drapeau décoré du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice de Russie en France : Paris, Versailles, Châlons. — Théâtres, par H. Lemaire. Explication des gravures, Revue Comique, La caricature à l'Etranger, Echees, Rébus, Bibliographie, etc. — Le numéro : 50 centimes.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 43. (24 octobre 1896). — 1<sup>er</sup> Ascensions et explorations dans l'Himalaya, par Sir W. M. Conway, traduit par M. H. Jacotet, avec treize gra-

vures, d'après des dessins de M. Mac Cormick et des photographies. — 2<sup>e</sup> A travers le Monde : De Venise à Corfou, par M. Emile Bourgeois — La Traversée du Spitzberg, par Sir M. W. Conway. — Une Nouvelle Ascension scientifique au Mont-Blanc. — Livres et cartes. Cinq gravures d'après des photographies et une carte. — 3<sup>e</sup> Conseils aux voyageurs : Pour voyager à Madagascar.

Illustrations de : A. Paris, Myrbach, E. Zier. Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1246<sup>e</sup> livraison (24 octobre 1896). — Deux frères, par M<sup>me</sup> P. de Nanteuil. — Les chiens des explorateurs, par M. L. Sevin-Desplaces. — Genève et l'exposition suisse, par M. André Tissot. — Le chloroforme sur les animaux. — Tous jeunes, par A. Verley. — La bicyclette, par M. Edmond Renoir. — Chaque livraison 40 cent.

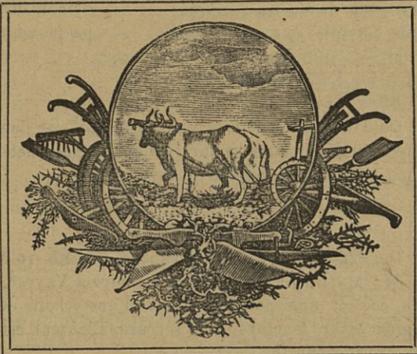
Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

ALMANACH UNIVERSEL

1897

Le Père la Charrue

J'ai deux grands bœufs dans mon étable. Pierre Dupont.



Se vend à CAHORS :

Chez Jean LARRIVE, fils aîné  
16, Rue de la Liberté

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1896)

De Paris à Toulouse

	17	5	21 (1)	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	10 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 50s.	11 15s.	—
BRIVE.....	6 40	6 34	5 11	1 47	7 <sup>h</sup> 6 soir
Gignac-Cressensac.....	7 27	7 1	5 23	1 10	7 43
SOULLAC.....	départ. 7 47	7 37	5 59	2 7	8 3
CAZOULÈS.....	départ. 8 1	7 38	6 »	2 12	8 18
Lamothe-Fénélon.....	8 2	—	—	2 19	8 25
Nozac.....	8 17	—	—	2 21	8 26
GOURDON.....	8 27	8 3	6 24	2 36	8 41
Cieutat.....	8 40	—	—	2 46	8 51
Dégagnac.....	8 50	—	—	3 »	9 5
Thédirac-Peyrilles.....	9 2	—	—	3 10	9 15
Saint-Denis-Catus.....	9 13	—	—	3 22	9 27
Espère.....	9 24	—	—	3 32	9 38
CAHORS.....	9 33	8 39	7 »	3 44	9 49
Sept-Ponts.....	Exp. 9 59	8 45	7 10	3 53	9 58
Cieutat.....	10 9	—	—	4 5	10 10 soir
Lalbenque.....	10 23	—	—	4 14	7 23
Caussade.....	10 30	—	—	4 25	7 34
MONTAUBAN.....	11 3	9 23	7 47	4 40	7 54
TOULOUSE.....	11 37	9 47	8 10	5 23	8 40
	11 h. 52 midi 2	10 »	8 18	6 3	9 22
	11 h. 39 midi 14	10 39s.	8 50	7 43	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2<sup>e</sup> cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3<sup>e</sup> cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1128	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 43	3 15	8 <sup>h</sup> »	9 <sup>h</sup> 40	6 <sup>h</sup> mat	6 <sup>h</sup> mat
MONTAUBAN.....	3 30	4 24	8 48	10 47	7 7	7 30
Caussade.....	3 37	4 33	8 54	10 52	7 7	7 30
Lalbenque.....	4 3	5 14	9 16	11 33	8 11	8 11
Cieutat.....	—	5 53	—	11 57	8 50	8 50
Sept-Ponts.....	—	6 2	—	12 1	9 11	9 11
CAHORS.....	4 38	6 22	9 51	12 3	9 19	9 19
Espère.....	4 48	6 38	9 57	6 »	9 30	9 30
Saint-Denis-Catus.....	—	6 52	—	6 14	9 42	9 42
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 6	—	6 27	9 55	9 55
Dégagnac.....	—	7 19	—	6 42	10 8	10 8
Saint-Clair.....	—	7 28	—	6 51	10 17	10 17
GOURDON.....	5 30	7 38	10 37	7 »	10 26	10 26
Nozac.....	—	7 53	—	7 17	10 40	10 40
Lamothe-Fénélon.....	—	8 2	—	7 26	10 49	10 49
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 11	—	7 36	10 58	10 58
SOULLAC.....	départ. —	8 23	—	7 48	11 10	11 10
Gignac-Cressensac.....	arrivée. —	8 24	—	7 49	11 11	11 11
BRIVE.....	départ. 5 51	8 31	10 58	7 57	11 18	11 18
PARIS.....	départ. 5 55	8 36	10 59	8 4	11 22	11 22
	arrivée. 6 31	9 40s.	11 35	8 36	11 51	11 51
	départ. 7 »	—	11 44	—	12 23	12 23
	arrivée. 4 37	—	8 40 <sup>m</sup>	—	11 23 <sup>m</sup>	11 23 <sup>m</sup>

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 20	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 30
Mercuès.....	6 43	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 47	»	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 56
Luzech.....	7 »	1 22	7 2
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 15
Arr. Prayssac	7 16	»	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 28
Duravel.....	7 32	1 54	7 35
Soturac-Touzac	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 »
BORDEAUX.....	3 51	8 11m	4 34
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 <sup>h</sup> 50s.	11 <sup>h</sup> »	7 <sup>h</sup> 38 <sup>m</sup>
BORDEAUX.....	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 20	3 1	9 10 <sup>m</sup>
Fumel.....	8 35	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 19	9 26
Duravel.....	8 52	3 28	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	3 37	9 40
Arr. Prayssac	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 12	3 51	9 53
Luzech.....	9 22	4 4	10 3
Parnac.....	9 31	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 37	1 <sup>h</sup> 27	6 <sup>h</sup> 27
Cabessut, halte	7 46	1 36	6 36
Arcambal.....	7 57	1 47	6 46
Vers.....	8 6	1 56	6 54
Saint-Géry.....	8 15	2 4	7 2
Conduché.....	8 28	2 17	7 14
St-Cirq, halte	8 35	2 24	7 20
St-Martin-Lab.	8 45	2 33	7 28
Calvignac, hal.	8 53	2 41	7 35
Cajarc.....	9 7	2 55	7 47
Monbrun, hal.	9 18	3 6	7 57
Toillac.....	9 28	3 16	8 6
Lamadelleine.	9 41	3 29	8 18
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	8 30

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 43	11 <sup>h</sup> 10	5 <sup>h</sup> 19
Lamadelleine.	7 53	11 22	5 31
Toillac.....	8 6	11 34	5 43
Monbrun, hal.	8 14	11 43	5 52
Cajarc.....	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	12 14	6 25
St-Cirq, halte	8 54	12 23	6 34
Conduché.....	9 »	12 30	6 41
Saint-Géry.....	9 17	12 45	6 56
Vers.....	9 29	13 51	7 2
Arcambal.....	9 50	1 00	7 41
Cabessut, halte	9 40	1 11	7 32
CAHORS. — A.	9 48	1 19	7 34



VIN DE VIAL

LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA

Aliment physiologique complet

Anémie — Convalescence

Pertes des forces — Langueur — Inappétence

Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.

Pharmacie VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

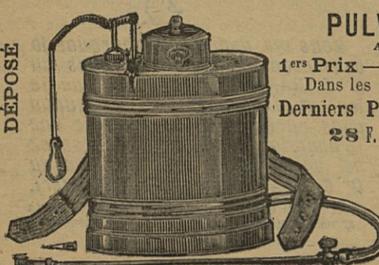
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.



Suprême Pernet

le meilleur des desserts fins

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France..... 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,

Rue Clément-Marot, CAHORS

Le propriétaire-gérant : LATTOU.